

# **Les cours complémentaires en droit luxembourgeois :** **Programme 2011/2012**

Le programme ci-dessous reprend les principaux aspects de droit luxembourgeois enseignés dans le cadre des CCDL. Ces enseignements prennent appui sur la maîtrise des connaissances juridiques et des mécanismes juridiques acquise au cours du cursus universitaire achevé jusque lors. L'enseignement ou le rappel de ces fondements ne sont pas compris dans le programme des CCDL.

## **Tronc commun**

### **1. Institutions et sources du droit luxembourgeois (12 heures, Me Patrick Kinsch)**

- Institutions (Grand-Duc, Chambre des Députés, Gouvernement et administration gouvernementale, Conseil d'Etat, ...)
- Normes de droit interne (classification, hiérarchie, mode d'élaboration, contrôle juridictionnel)
- Normes de droit international (insertion et application dans l'ordre juridique, primauté)
- Droits fondamentaux

### **2. Statut et principes fondamentaux des professions du droit (12 heures, Me Marc Thewes)**

- Professions judiciaires (avocats, notaires, huissiers, magistrats) : organisation, accès, discipline
- Principes essentiels des professions judiciaires (activités interdites/autorisées/réservées aux différentes professions judiciaires ; indépendance ; secret professionnel ; conflit d'intérêt ; principes de probité et de délicatesse)
- Déontologie des avocats (relations avec les autres avocats, avec les instances ordinales, avec les clients, avec les adversaires, avec les juges, avec les tiers, avec le public, avec la presse)

### **3. Organisation juridictionnelle et procédures judiciaires (24 heures, Thierry Hoscheit)**

- Organisation juridictionnelle, en matière civile, commerciale, pénale, sociale, administrative : Tribunal d'arrondissement, Tribunal de paix, Tribunal du travail, Cour d'appel, Cour de cassation, Tribunal de police, Tribunal correctionnel et criminel, Conseil arbitral des assurances sociales, Conseil supérieur des assurances sociales, Tribunal administratif, Cour administrative, Conseil constitutionnel, Parquet et Parquet Général
- Compétence des juridictions (en détail pour les juridictions civiles et commerciales ; bref aperçu pour les autres juridictions : compétence matérielle, compétence quant à la valeur, compétence territoriale ; compétence en instance d'appel)
- Distinction entre matière civile et matière commerciale

- Actes introductifs d'instance : Classification (assignation civile et commerciale, citation, requête, ordonnance conditionnelle de paiement, ordonnance de paiement européenne, small claims procedure, acte d'appel, acte d'opposition) ; Régime des nullités ; Rédaction (date, qualités du demandeur, noms, prénoms, demeure et signature de l'huissier de justice, qualités du défendeur, formalités de la signification de l'acte, objet et exposé sommaire des moyens, juridiction qui doit connaître de la demande, délai de comparution, mentions prescrites par l'article 80 du NCPC, constitution d'avocat à la Cour du demandeur, mentions exigées par l'article 154, cas spécial du divorce et de la séparation de corps)
- Signification et notification des actes de procédure (destinataire, endroit, époque) ; incidence sur la qualification des jugements (contradictoire, réputé contradictoire, défaut)
- Déroulement pratique des procédures : procédure écrite ou orale ; constitution d'avocat ; enrôlement ; échange de conclusions ; communication des pièces ; mesures d'instruction (comparution des parties, visite des lieux, témoignages, expertises) ; plaidoiries à l'audience ; délibéré et jugement ; jonction ; surséance prétorienne
- Voies de recours : Décisions susceptibles de recours/appeal/opposition (jugements rendus en dernier ressort ; jugements non-définitifs ; jugements rendus par défaut ; jugements rendus sur opposition ; jugements rendus en matière gracieuse ; matière du bail à loyer) ; Opposition (délai, opposition sur opposition ne vaut, effet dévolutif) ; Appel (délai, étendue des débats : appel limité, appel principal et appel incident, effet dévolutif et l'évocation, prohibition des demandes nouvelles, intervention d'une partie non représentée en 1<sup>ère</sup> instance) ; Demande en rétractation (principe)
- Référé: Référé-provision ; Référé-mesure d'instruction ; Référé préventif/probatoire ; Référé urgence ; Référé preuve ; Référé-voie de fait ; Référé sur difficultés d'exécution

#### **4. Procédure pénale (24 heures, Serge Wagner)**

- Autorités chargées de l'action publique et de l'instruction (Police judiciaire, Ministère Public, Juge d'instruction)
- Enquêtes (flagrance ; vérifications d'identité ; enquête préliminaire ; nullités de la procédure d'enquête ; procédures d'identification par empreintes génétiques ; fouille de véhicules ; accès à certains traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par des personnes morales de droit public)
- Instruction (constitution de partie civile; transports, perquisitions et saisies; demandes en restitution d'objets saisis ; auditions de témoins; interrogatoires et confrontations; expertise ; mesures spéciales de surveillance ; mandats ; contrôle judiciaire ; liberté provisoire ; cautionnement ; recours contre les ordonnances du JI ; ordonnances de règlement lorsque la procédure est complète ; procédure à l'égard des mineurs ; reprise de l'information sur charges nouvelles ; effets des ordonnances de renvoi ; renvois sans instruction préparatoire)
- Jugement des affaires (tribunaux de police ; chambres correctionnelles du Tribunal d'arrondissement ; chambres criminelles du Tribunal d'arrondissement ; appel ; opposition ; preuve en matière pénale ; délibéré)
- Citations, significations, notifications et ordonnances pénales
- Prescription

- Aspects internationaux (entraide pénale internationale ; extradition ; mandat d'arrêt européen)
- Médiation pénale

#### **5. Procédure administrative (16 heures, Marc Feyereisen)**

- Procédure administrative non-contentieuse
- Compétence d'attribution du juge administratif (régime juridique des actes administratifs)
- Pouvoirs conférés aux juridictions de l'ordre administratif (recours en annulation ; recours en réformation)
- Conditions d'existence de l'action (délai pour agir ; qualité pour agir ; intérêt à agir)
- Conditions d'exercice de l'action (capacité d'agir ; formes pour agir)
- Instance (caractéristiques générales ; instruction ; effets)
- Décision (contenu ; exécution)
- Voies de recours (opposition ; tierce opposition ; révision ; rectification d'erreur matérielle ; appel ; cassation)

#### **6. Droit de la famille : procédure de divorce, protection de la jeunesse (12 heures, Me Nathalie Barthélémy)**

- Procédures particulières pendant le mariage (article 1011 du NCPC ; désaccord entre époux quant à la gestion des biens mobiliers ou immobiliers (biens indivis/biens communs), quant à la gestion de l'éducation ou du patrimoine des enfants ; époux se trouvant hors d'état de manifester sa volonté ; séquestre...)
- Crise du mariage (divorce et séparation de corps : causes, effets, mesures accessoires, procédures de référé et de fond ; enlèvement/déplacement d'enfant ; DIP : problèmes concrets d'application du règlement Bruxelles II bis et des Conventions de La Haye)
- Modifications des décisions existantes (tribunaux compétents suivant l'objet de la demande : pension alimentaire, garde, droit de visite, choix éducatifs... ; loi applicable)
- Défense des intérêts et des droits des enfants (droits matériels : droit d'être entendu, droit à un avocat, ... ; procédures devant le tribunal de la jeunesse et des tutelles ; avocats des enfants ; administrateur ad-hoc dans diverses procédures concernant les mineurs devant tous les tribunaux)

#### **7. Droit pénal général (16 heures, Michel Turk)**

- Introduction au système général du droit pénal luxembourgeois (historique ; évolution ; caractéristiques)
- Application de la loi pénale dans l'espace (critères de rattachement ; correctifs au principe de la territorialité : exception résultant de la loi, correctifs jurisprudentiels, instruments juridiques internationaux, situations particulières)
- Les infractions en général (prescription de l'action publique ; la prescription des peines)

- Les peines (notions générales – loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines ; responsabilité pénale des personnes morales en droit luxembourgeois ; prérogatives de la victime dans le procès pénal – situation par rapport à la peine ; modes d'exécution des peines privatives de liberté : loi du 26 juillet 1986 relative à certains modes d'exécution des peines privatives de liberté ; droit pénal pour mineurs ; loi du 10 août 1992 sur la protection de la jeunesse : aspect pénal ; peines en relation avec l'infraction non consommée (tentative) et avec le degré de participation (auteur, complice) ; concours matériel d'infraction
- Les causes de justification (spécificités luxembourgeoises, y compris la loi du 8 août 2000 et celle du 26 mai 1988 sur le placement en milieu fermé)
- Les causes d'atténuation (sursis ; probation)
- Les causes d'aggravation (circonstances d'aggravantes ; récidive)
- Les causes de suspension (loi du 6 juillet 1986 portant introduction au titre VII du livre II du CIC d'un chapitre IV « De la suspension, du sursis et de la probation » et d'un chapitre VI « de la réhabilitation des condamnés »)

## **8. Eléments de droit commercial (12 heures, Daniel Ruppert)**

- Le début des activités commerciales (le commerçant : personne physique, personne morale ; les spécificité(s) du droit des sociétés luxembourgeois ; les formes de sociétés commerciales ; le Registre de Commerce et des Sociétés ; l'autorisation d'établissement)
- Les activités du commerçant (spécificités du droit commercial luxembourgeois ; preuve ; prescription ; autres (solidarité présumée,...) ; les actes de concurrence déloyale et leur sanction)
- Le commerçant en difficulté (droit commun des entreprises en difficulté ; champ d'application du droit commun ; procédures usuelles (cas d'ouverture, objectif, explications sur particularités luxembourgeoises,...) ; la gestion contrôlée ; la faillite ; la liquidation judiciaire ; les aspects internationaux)

## **9. Droit du travail : quelques aspects pratiques (10 heures, Me Louis Berns)**

- Introduction: Le contrat à durée indéterminée (Clause à l'essai: finalité; écrit; durée; résiliation)
- La cessation du contrat de travail (CDD et CDI): la résiliation unilatérale: entretien préalable; résiliation avec préavis par l'employeur et par le salarié; résiliation avec effet immédiat par l'employeur et par le salarié)
- L'interdiction de licencier: maladie; délégué du personnel; femme enceinte; congé parental; congé pour raisons familiales; licenciement collectif; saisine de la commission mixte de reclassement)
- La résiliation abusive: définition; délais d'action: charge de la preuve; sanction; recours de l'Etat; réintégration; irrégularité formelle; transaction
- Situation assimilée: révision du contrat
- Résiliation d'un commun accord

- Cessation de plein droit: déclaration d'inaptitude; pension de vieillesse; pension d'invalidité; expiration droit à indemnité pécuniaire de maladie; reclassement; situation spécifique des travailleurs handicapés.
- Décès du salarié – faillite de l'employeur
- Effets de la fin du contrat: reçu pour solde de tout compte; certificat de travail; clause de non-concurrence; chômage; congé; priorité de réembauchage

## **10. Notions de base de la législation sur le secteur financier (6 heures, Marc Weitzel)**

- Les principaux textes législatifs et réglementaires qui régissent les divers segments du marché financier
- Le cadre institutionnel de la place financière du Luxembourg
- La Commission de surveillance du secteur financier (CSSF)
  - fonctionnement
  - secret professionnel
  - missions
  - compétences
  - les circulaires/les règlements
  - finalité de la surveillance et responsabilité civile
  - moyens d'intervention
- Définition de l'activité bancaire
- Les différentes catégories d'établissements de crédit et les activités permises
- Procédure d'autorisation et conditions d'accès à l'activité des établissements de crédit
- Procédure d'autorisation et conditions d'accès à l'activité des autres professionnels du secteur financier (PSF)
- Les entreprises d'investissement
- Les PSF autres que les entreprises d'investissement
- Le passeport européen et la procédure de notification: établissement de succursales et libre prestation de services
- L'association de garantie de dépôts (AGDL): les caractéristiques essentielles
- Le secret bancaire: les caractéristiques essentielles
- Les principales règles de conduite relatives au secteur financier
- La lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme :
  - la définition des infractions pénales
  - les infractions primaires
  - les principales obligations professionnelles
- Les réclamations de la clientèle (article 58 de la loi bancaire)
- Les pouvoirs d'intervention et arsenal de sanctions à la disposition des autorités administratives et judiciaires
- Le sursis de paiement, la liquidation volontaire, la liquidation judiciaire

## **11. Gérance des faillites et liquidations (12 heures, Jean-Paul Meyers)**

- Les conditions de la faillite: la cessation de paiement; l'ébranlement de crédit; la qualité de commerçant dans le temps (les sociétés commerciales; le commerçant – personne physique)
- L'ouverture de la faillite: l'aveu; l'assignation; la faillite d'office
- Les agents intervenants dans l'administration de la faillite : le curateur ; le juge-commissaire ; les Tribunaux d'arrondissement de Luxembourg et de Diekirch siégeant en matière commerciale (la compétence de l'ouverture de la faillite ; la compétence relative

aux litiges en matière de faillite) ; le failli (dessaisissement du failli ; suspension des poursuites individuelles et voies d'exécution ; la fixation de la période de cessation des paiements : la période suspecte)

- La procédure à partir de l'assermentation du curateur: notions importantes (double qualité du curateur; dettes de la masse et dettes dans la masse); les devoirs et obligations du curateur; les voies de recours
- Le régime des contrats en cours
- Réalisation d'actifs
- Annulation des actes accomplis par le failli
- Vérification des créances
- Mise en œuvre de la responsabilité du failli (actions pénales et civiles)
- Liquidation de faillite: les honoraires du curateur; liquidation de la faillite pour insuffisance d'actif ; liquidation de la faillite avec actif à répartir; classement des privilèges; créanciers chirographaires; reddition des comptes; requête en clôture
- La faillite en droit international privé luxembourgeois
- Liquidations judiciaires de sociétés: Procédure à l'initiative du Parquet et à l'initiative d'un associé

## **12. Le contentieux en matière de statuts des étrangers (6 heures, Marc Sunnen)**

- Droit d'asile
- Autorisation de séjour et d'expulsion
- Rétention administrative

## **Matières optionnelles:**

### **1. Droit international privé (10 heures, Jean-Claude Wiwinius)**

- Règlement (CE) n° 44/2001 du 22 décembre 2000 concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale
- Règlement (CE) n°2201/2003 du 27 novembre 2003 relatif à la compétence, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale
- Règlement (CE) n° 593/2008 du 17 juin 2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles (Rome I)

- Règlement (CE) n° 864/2007 du 11 juillet 2007 sur la loi applicable aux obligations non contractuelles (Rome II)

## **2. Eléments de responsabilité civile (24 heures, Me Alex Engel)**

- Introduction : positionnement et délimitation de la matière
- Le fait générateur de la responsabilité : la responsabilité du fait personnel ; la responsabilité du fait des choses ; la responsabilité du fait d'autrui
- Le lien de causalité: l'établissement du lien de causalité ; l'exonération
- Le dommage: les caractères du dommage réparable; la réparation du dommage; principes d'indemnisation du préjudice corporel
- Le droit de la construction: généralités (vente traditionnelle, vente d'immeubles à construire, contrat de louage d'ouvrage); responsabilité (délais d'action, sanctions)

## **3. Droit bancaire (12 heures, Joseph Delhaye)**

- Les rapports du banquier avec son client : modalités de l'entrée en relation d'affaires ; considérations juridiques autour du contrat de compte en banque ; analyse des difficultés surgissant autour des conditions générales des opérations bancaires ; considérations juridiques autour de l'information et du conseil du client ; considérations juridiques autour du virement ; modalités de la clôture des relations d'affaires
- La responsabilité du banquier prestataire de services d'investissement
- La responsabilité du banquier dispensateur de crédits

## **4. Législation sur le secteur financier (14 heures, Marc Weitzel)**

- Aperçu historique complet de la législation sur le secteur financier (explications sommaires de toutes les lois et de tous les règlements avec l'indication de la législation communautaire et des circulaires émises par la CSSF y afférentes)
- Aperçu des projets de lois en relation avec le secteur financier
- Législation communautaire en relation avec le secteur financier en distinguant entre directives européennes déjà transposées, (en indiquant également les textes luxembourgeois qui ont transmis les directives européennes), déjà votées et non encore transposées et directives en cours de négociation
- Le cadre institutionnel de la place financière (CSSF, Commissariat aux assurances, BCL)
- La CSSF (Historique, organisation, compétences, missions, finalité de la surveillance, responsabilité civile, secret professionnel, pouvoirs de sanction etc)
- Les circulaires émises par la CSSF (base légale, valeur juridique, explications sommaires des principales directives....)
- Les établissements de crédit (les banques) :
- Les autres professionnels du secteur financier
- Les obligations professionnelles en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- L'obligation de coopérer avec les autorités
- L'obligation au secret bancaire
- Les règles de conduite (MIFID)
- Les règles prudentielles
- Les obligations en matière de virements transfrontaliers

- La surveillance prudentielle exercée par la CSSF
- Les moyens de la surveillance prudentielle
- Les documents comptables : établissement, publication, reporting
- 
- Les différents ratios structurels à respecter par les établissements de crédit et les entreprises d'investissement (ratio de fonds propres, ratio de liquidité.....)
- Les prises de participations (procédure et conditions légales)
- Les réclamations de la clientèle (article 58 de la loi bancaire)
- Pouvoirs de sanction des autorités administratives (CSSF...) et des autorités judiciaires

## **5. Droit des sûretés (10 heures, Me Steve Jacoby)**

- Introduction: classification des sûretés; principes fondamentaux
- Droit commun:
  - les garanties réelles: les sûretés mobilières (gage, gage sur fonds de commerce) et immobilières (hypothèques conventionnelles, judiciaires et légales)
  - les garanties personnelles (cautionnement, garantie autonome)
- Les contrats de garantie financière (loi du 5 août 2005)
- Les privilèges

## **6. Droit fiscal (12 heures, Me Alain Steichen)**

- Droit fiscal général: notion d'impôt; assiette, liquidation et recouvrement de l'impôt; notions de procédure et de contentieux fiscal
- Les différents impôts luxembourgeois:
  1. Imposition du revenu
  2. Imposition du capital
  3. Imposition de la consommation (TVA)

## **7. Droit des sociétés (18 heures, Me Philippe Hoss)**

- Droit commun des sociétés :
  - Sources du droit des sociétés luxembourgeois et méthodologie de recherche
  - Classification des sociétés et associations
  - Constitution et acquisition de la personnalité morale; nationalité et transfert de siège; régime des nullités
  - Fonctionnement des sociétés; les organes et leurs pouvoirs ; responsabilités des organes; structure capitalistique et distributions; règles et conventions statutaires et extra-statutaires
  - Transformation des sociétés
  - Dissolution et liquidation
- Droit spécial des sociétés :
  - Règles spécifiques concernant la constitution et le fonctionnement des sociétés anonymes et sociétés à responsabilité limitée

- Certaines particularités d'autres formes sociales (notamment, sociétés civiles, sociétés en nom collectif, sociétés en commandite simple et sociétés en commandite par actions)

## **8. Introduction à la matière des véhicules d'investissement luxembourgeois réglementés (12 heures, Me Jacques Elvinger)**

- Notions générales
  - Véhicules d'investissement réglementés et non-réglementés (OPC, SICAR et sociétés de droit commun) ; aperçu du régime des organismes de titrisation; critères distinctifs et champs d'application
  - Sources de droit des OPC et SICAR et historique
- Les OPC
  - Formes juridiques (sociétés et FCP; structures uniques et multi-compartiments) et régimes prudentiels (Loi de 2002, partie I et partie II; loi de 2007 – FIS)
  - Activités permises
  - Intervenants dans la constitution et le fonctionnement des OPC (promoteur/initiateur, dirigeants, dépositaire, agent d'administration centrale, distributeurs, réviseur, société de gestion)
  - Investisseurs éligibles et commercialisation des parts d'OPC
  - Contrôle prudentiel
  - Dissolution et liquidation (volontaire ou judiciaire)
  - Éléments de fiscalité des OPC
- Les SICAR
  - Formes juridiques
  - Notion de "capital à risque" et activités permises
  - Intervenants dans la constitution et le fonctionnement des SICAR
  - Investisseurs éligibles
  - Contrôle prudentiel
  - Dissolution et liquidation (volontaire ou judiciaire)
  - Éléments de fiscalité des SICAR

## **9. Procédures de signification et d'exécution des jugements (9 heures, Thierry Hoscheit/Carlos Calvo)**

- Signification et notification (des actes et des jugements)
- Rédaction et exécution des jugements
- Exécution provisoire
- Problèmes d'exécution des décisions de justice (difficultés d'exécution ; difficultés d'interprétation ; erreurs matérielles)
- Les voies d'exécution (saisie-exécution ; saisie conservatoire ; saisie gagerie ; saisie-arrêt de droit commun ; saisie-arrêt sur rémunérations périodiques protégées ; etc.)
- Référé cantonnement ; Référé rétractation (détails et application pratique)

#### **10. Droit pénal spécial (9 heures, Marc Schiltz)**

- Faux et usage de faux
- Blanchiment (droit d'établissement, dispositions pénales de la loi sur les sociétés)
- Atteintes à l'intégrité sexuelle
- Corruption
- Législation sur la circulation routière
- Incendie
- Diffamation, injure, dénonciation calomnieuse

#### **11. Droit administratif (12 heures, Me Steve Helminger)**

- Urbanisme (PAP ; PAG ; autorisations de construire)
- Marchés publics
- Environnement
- Autorisations d'établissement

#### **12. Droit du travail : Relations individuelles (naissance et vie du contrat de travail) et relations collectives (9 heures, Me Guy Castegnaro)**

- Naissance du contrat de travail (négociation/conclusion du contrat de travail ; contrat à durée déterminée : mentions obligatoires ; durée ; renouvellement ; successions de contrats ; sanctions ; contrat à durée indéterminée : clause à l'essai : finalité, écrit, durée ; permis de travail ; contrôle médical)
- Vie du contrat de travail (durée de travail : les heures supplémentaires, le temps partiel ; rémunération ; congés et jours fériés légaux ; égalité de traitement entre les hommes et les femmes ; responsabilité du salarié ; harcèlement)
- Relations collectives (organisations représentatives des salariés ; conventions collectives ; licenciement collectif)

#### **13. Le contrat de bail (6 heures, Me Edouard Delosch)**

- Bail d'habitation (loi du 21 septembre 2006 sur le bail à usage d'habitation)
- Bail commercial
- Bail emphytéotique

#### **14. Le droit des assurances (6 heures, Me Franz Schiltz)**

- Assurance obligatoire de responsabilité civile en matière de véhicules automoteurs :

Loi du 16 avril 2003 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile en matière de véhicules automoteurs telle que modifiée.

Règlement grand-ducal du 11 novembre 2003 pris en exécution de la loi du 16 avril 2003 relatif à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile en matière de véhicules automoteurs tel que modifié.

- Rôle et fonctionnement du Bureau Luxembourgeois.
  - Le système du « représentant » (au Luxembourg) des assureurs communautaires.
  - Cas d'intervention du Fonds de Garantie Automobile (y compris délai de forclusion applicable).
  - Rôle d'information du Fonds de Garantie Automobile.
  - Loi applicable à la couverture d'assurance.
  - Etendue du dommage indemnisable.
  - Application pratique de l'action directe (parties défenderesses nécessaires ou simplement utiles : assureur, partie responsable, témoins, organismes de Sécurité Sociale, etc.).
- La loi du 27 juillet 1997 sur le contrat d'assurance telle que modifiée :
    - Assurance de dommages / assurance de personnes.
    - Assurance à caractère indemnitaire / assurance à caractère forfaitaire.
    - Obligation de déclaration.
    - Exclusions, limitations et franchises.
    - Dommages couverts.
    - Exonération pour faute lourde.
    - Déchéance.
    - Déclaration tardive.
    - Sous-assurance.
    - La notion de sinistre.
    - Résiliation en cas de faillite.
    - Prescriptions.
    - Direction du procès civile et opposabilité du jugement en matière d'assurance responsabilité.
    - Opposabilité des exceptions, nullités et déchéances en matière d'assurance responsabilité civile.
    - Assurance protection juridique (bref aperçu).
    - Assurance-vie (stipulation pour autrui, personne assurée, bénéficiaire, droit propre du bénéficiaire, acceptation par le bénéficiaire, faculté de rachat, faculté de réduction, droit à l'avance, saisie-arrêt entre les mains de l'assureur-vie).
  - Le contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle collectif souscrit par le Barreau de Luxembourg : Fonctionnement, étendue de la couverture (y compris exclusions et limites).

## **15. Droit patrimonial de la famille (12 heures, Francis Delaporte)**

- Droit des successions : ordre légal des successions ; succession testamentaire ; indivision successorale ; partage ; mécanismes régulateurs ; donation-partage et testament-partage ; institution contractuelle ; droit fiscal des successions ; successions vacantes
- Régimes matrimoniaux : régime primaire impératif ; régime légal ; conventions matrimoniales